

Date de transmission de l'acte: 07/06/2024
Date de réception de l'AR: 07/06/2024
042-244200614-DE2024_0606_10-DE

AGEDI



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
Vals d'Aix et Isable

DE2024_0606_10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 22
Pouvoirs : 3
Votants : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

Le six juin deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

ABSENTS :

FAVREAU Gilles (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

BRAY Christian (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHERBLAND Henri (CCVAI) représenté par REBOUX Alain (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) représenté par BERNAT Georges (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Commercialisation d'une parcelle de la ZA des Grandes Terres à la SAS INTECH INDUSTRY

Date de transmission de l'acte: 07/06/2024
Date de reception de l'AR: 07/06/2024
042-244200614-DE2024_0606_10-DE

AGEDI

Vu la délibération n° DE2023_0911_17 du 9 novembre 2023, le conseil communautaire avait délibéré pour la vente d'une parcelle sur la ZA des Grandes Terres à l'entreprise Technimodern Automation.

Monsieur le Président, précise que c'est la SAS INTECH INDUSTRY qui va signer le compromis de vente pour le rachat de la parcelle.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

ARTICLE 1 : VALIDE cette proposition

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 06/06/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu

de la réception en Sous-Préfecture le : 07/06/24

et de la publication le : 07/06/24

Le Président,

